



N° 1/2026

COMMUNE DE CLUX-VILLENEUVE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 18 FEVRIER 2026 A 20H00

L'an deux mil vingt-six le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

Etaient présents :

M. BOUHOT David, M. CORNOT David, M. GEORGES Florian, M. JOBARD Guillaume, M. JUILLARD Jean-Luc, Mme REMY Nathalie, M. VITTAUT Alain

Procuration(s) :

M. CAMPANA Michaël donne pouvoir à M. VITTAUT Alain, Mme COUZON Marie-Françoise donne pouvoir à Mme REMY Nathalie

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CAMPANA Michaël, Mme COUZON Marie-Françoise, M. JANNIN Michel, M. RAFFETIN Nicolas, Mme RENAUD-MALET Marie-Christine, M. VEROT Jacques

LE QUORUM ETANT ATTEINT

- 1 - Approbation du Compte rendu du 10/12/2025
- 2 - Désignation du secrétaire de séance
- 3 - Approbation du CFU (Compte Financier Unique)
- 4 - Affectation du résultat 2025
- 5 - Organisation et préparations des élections 2026
 - Tableau des permanences
 - Mise en place des panneaux d'affichage
- 6 - Compte rendu des différentes réunions
- 7 - Affaires diverses



1 - Approbation du Compte rendu du 10/12/2025

Vote à l'unanimité

2 - Désignation du secrétaire de séance

A été nommé comme secrétaire de séance : **M. VITTAUT Alain**

Le maire demande pour ajouter 3 points :

1. **Aménagement des carrefours avec la D673**
2. **Programme travaux ONF 2026**
3. **Délibération fond de solidarité**

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité

3 - Approbation du CFU (Compte Financier Unique)

Le point CFU ne peut être abordé, le quorum n'est pas atteint pour le vote de la délibération, en effet le maire ne prend pas part au vote pour le CFU 2025.

Une nouvelle réunion devra être organisée.

4 - Affectation du résultat 2025

Report à la prochaine réunion de CM pour donner suite au fait que le CFU 2025 n'a pas pu être voté.

5 - Organisation et préparations des élections 2026

- 08h00 - 10h30 : Jean-Luc Juillard, David Bouhot, Guillaume Jobard.
- 10h30 - 13h00 : Alain Vittaut, Michael Campana, Nicolas Raffetin.
- 13h00 - 15h30 : Michel Jannin, Jacques Verot, Marie Françoise Couzon.
- 15h30 - 18h00 : Nathalie Remy, Florian Georges, David Bouhot.

Prévoir de mettre un panneau d'affichage dans la cour vers la salle des fêtes.

6 - Compte rendu des différentes réunions

Alain VITTAUT

- SIRTOM
 - o Modification règlement déchèteries
 - o Débat budgétaire
 - o Prochaine réunion le 05 mars.
- SPANC
 - o Bilan
 - o Info sur mise en place pénalités si travaux de mise aux normes non fait dans les délais.
 - o Informations sur préparation budget.

Nathalie REMY

- SIVOS
 - o Bilan en excédent 8600€
 - o Diminution des effectifs qui devient préoccupant pour l'avenir
 - o Beaucoup de départ vers les classes supérieures et peu de rentrée.

Jean Luc Juillard

- COMCOM – Information sur les sujets ou dossier en cours
 - o Plan de mobilité simplifié
 - o Rénovation énergétique
 - o Maison de santé (en arrêt mais à rediscuter)



Devis ONF

Concerne entretien de la plantation au Champ Perret

- Conseillé de le faire cette année
- Devis de 1855,78 TTC accepté.

PARTICIPATION FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT ANNEE 2026

Délib n°2026/02/18/1

Monsieur le Maire explique que le Département demande tous les ans aux communes une participation pour le Fonds de solidarité logement.

La vocation de ce fonds a pour objectif d'aider les personnes et les ménages à accéder à un logement décent et indépendant ; il permet d'accorder des aides telles que le dépôt de garantie, le cautionnement, le 1er loyer ou de prendre en charge des impayés de loyers, d'énergie ou d'eau.

Monsieur le Maire propose de participer comme les autres années à 0.35 € par habitant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE de participer au Fonds de solidarité logement du Département à hauteur de 0.35 € par habitant soit 117.25 € pour 2026.
- DIT que cette participation pourra être versée tous les ans tant que le montant par habitant restera à 0.35 €.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABST : 0

DRI

- Présentation du dossier par Jean Luc
 - Plusieurs aménagements à prévoir sur les différents carrefours avec la D673.
 - Remplacement céder le passage par Stop
 - Rue de Manche en sens interdit (traversée D673 avec visibilité réduite)
 - Modifications à prévoir pour la commune
 - Déplacement et changement du sens interdit, rue du Champ Perret
 - Sens interdit et panneau impasse, rue de la Manche

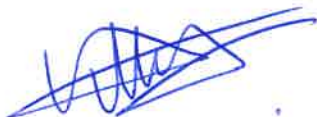
Voté à l'unanimité

7 - Affaires diverses

- Commande des chocolats de Pâques pour nos aînés chez Vert Citron.
- Prévoir de faire le broyage dans la plantation de peupliers à la Sablonne.
Voir quand l'exploitation de cette plantation peut être faite.

Clôture de la séance à 22h30

Le Secrétaire



Le Maire,

